

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi vingt-trois septembre à dix-sept heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Elizabeth RIVIERE, Maire.

Date de la convocation : Mercredi 17 septembre 2025

Etaient présents :

Mme RIVIERE	Elizabeth	Maire	Mme JALABERT	Nadine	Conseillère municipale
M. AFCHAIN	Jean-Jacques	1^{er} adjoint	M. ALGAYRES	Pierre-Louis	Conseiller municipal
Mme SANMOHAMAT	Rusmaeni	2^{ème} adjoint	Mme WANTAR-TASIPAN	Sandrine	Conseillère municipale
M. PELAGE	Maurice	3^{ème} adjoint	Mme TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
Mme WEDE	Sabrina	4^{ème} adjoint	M. GOYON	Mathieu	Conseiller municipal
M. BERTHELOT	Olivier	5^{ème} adjoint	M. N'GUELA	Carl	Conseiller municipal
Mme FERRALI	Elodie	6^{ème} adjoint	Mme CHEN-SAN	Chantal	Conseillère municipale
M. BAUDRY	Michel	7^{ème} adjoint	Mme DEVRICHIAN	Marjorie	Conseillère municipale
Mme BOLO	Valérie	8^{ème} adjoint	Mme JULIÉ	Nina	Conseillère municipale
M. PAAGALUA	Lionel	9^{ème} adjoint	M. PARENT	Frédéric	Conseiller municipal
Mme FILIMOHAAU	Marguerite	Conseillère municipale			

Représentés :

Mme Fémia MOTUHI (procuration donnée à M. Lionel PAAGALUA)
 M. Paul AUSU (procuration donnée à Mme Nadine JALABERT)
 M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée à Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN)
 M. Georges TARAIHAU (procuration donnée à Mme Marie-Thérèse TU)
 M. Raphaël TOFILI (procuration donnée à M. Mathieu GOYON)
 Mme Catherine KRIVOBOK (procuration donnée à Mme Marjorie DEVRICHIAN)
 Mme Ivy POIA (procuration donnée à M. Frédéric PARENT)
 Mme Laure MOREAU (procuration donnée à Mme Nina JULIÉ)

Excusée :

Mme Chantal COURTOT
 M. Petelo SAO

Absents :

M. Mickael LELONG
 M. Jean-Irénée BOANO
 M. Romuald PIDJOT
 Mme Emiliana TOUTIKIAN-BLONDEEL

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	21
Nombre de votants	:	29

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h30.

M. Pierre-Louis ALGAYRES est désigné secrétaire de séance.

Contre :

Groupe « Générations Mont-Dore » : Mmes Ivy POIA, Laure MOREAU, Nina JULIÉ et M. Frédéric PARENT.

DELIBERATION N° 76 /25/IX

**PORTANT DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE EAU
DE L'EXERCICE 2025**

Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 23 septembre 2025,

Vu la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération 10/25/III du 13/03/2025 autorisant le versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe eau 2025,

Vu la délibération 11/25/III du 13/03/2025 approuvant le budget primitif annexe Eau de l'exercice 2025,

Vu la délibération 58/25/VII du 23/07/2025 portant décision modificative n°1 du budget annexe eau de l'exercice 2025,

Vu la note explicative de synthèse n° 43/2025 du 17 septembre 2025,

Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 09 septembre 2025, et après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : La décision modificative n°2 budget annexe Eau de la ville du Mont-Dore de l'exercice 2025, telle que présentée dans les documents joints en annexe, est adoptée et arrêtée par chapitre comme ci-dessous :

Section de fonctionnement-RECETTES

Chap.	Intitulés	Budget 2025 avant DM	DM 2	Budget 2025 après DM 2
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 852 729	-	6 852 729
70	Produits des services du domaine	1 500 000	-	1 500 000
75	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	88 600 000	12 000 000	100 600 000
Total		96 952 729	12 000 000	108 952 729

Section de fonctionnement-DEPENSES

Chap.	Intitulés	Budget 2025 avant DM	DM 2	Budget 2025 après DM 2
011	Charges à caractère général	42 500 000	12 000 000	54 500 000
012	Charges de personnel	8 620 219	-	8 620 219
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 832 510	-	26 832 510
66	Charges financières	19 000 000	-	19 000 000
Total		96 952 729	12 000 000	108 952 729

Section d'investissement-RECETTES

Chap.	Intitulés	Budget 2025 avant DM	DM 2	Budget 2025 après DM 2
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 832 510	-	26 832 510
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 031 631	-	14 031 631
13	Subventions d'investissement	117 780 353	-	117 780 353
13	Subventions d'équilibre d'investissement du budget principal	11 040 960	-	11 040 960
Total		169 685 454	-	169 685 454

Section d'investissement-DEPENSES

Chap.	Intitulés	Budget 2025 avant DM	DM 2	Budget 2025 après DM 2
001	Déficit d'investissement reporté	39 773 878	-	39 773 878
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 852 729	-	6 852 729
16	Emprunts et dettes assimilées	18 000 000	-	18 000 000
20	Immobilisations incorporelles	1 263 587	-	1 263 587
I - Total des opérations non-individualisées		65 890 194	-	65 890 194
12018	RESERVOIR DE ROBINSON (AP 3317)	6 619 069	-	6 619 069
12217	RENFORCEMENT ET EXTENSION DE RESEAU	12 967 881	-	12 967 881
12818	RENFORCEMENT AEP COL DE PLUM CA 2017/2021 (AP 4718)	18 686 654	-	18 686 654
14624	RENFORCEMENT AEP LA COULEE FCDev (AP 7324)	35 521 656	-	35 521 656
14724	SECURISATION DES RESERVOIRS AEP	30 000 000	-	30 000 000
II - Total des opérations individualisées		103 795 260	-	103 795 260
Total		169 685 454	-	169 685 454

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise à la Commissaire Déléguée de la République pour la province Sud et publiée sous format électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 23 SEPTEMBRE 2025

Le secrétaire de séance,

Pierre-Louis ALGAYRES

Pour extrait conforme
au registre des délibérations

Le Maire,

Elizabeth RIVIERE



Ampliations :

Subdivision Administrative Sud
Trésorerie de la province Sud
Direction des finances et de l'informatique
Secrétariat général (SAG : registre et publication)